Québec
Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Éducation

Québec, le 21 avril 2021

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au feuilleton du 9 mars 2021 de la députée de Saint-Laurent, M^{me} Marwah Rizqy, demandant au ministre de l'Éducation de déposer les avis de la santé publique soutenant l'affirmation selon laquelle l'immunité collective était l'une des raisons expliquant le retour des élèves en classe.

Pour guider sa prise de décision, le ministère de l'Éducation se réfère aux « Documents écrits de la santé publique en lien avec la COVID-19 » disponibles à l'adresse https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002897.

Tout en considérant le contexte évolutif de la pandémie et l'avancement des connaissances, le Ministère a le souci constant de réaliser une démarche d'analyse rigoureuse dans la mise en œuvre des mesures sanitaires. Les éléments centraux qui guident cette démarche d'analyse sont le respect des consignes sanitaires de base émises par la Direction générale de la santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19, la protection optimale des élèves et du personnel dans les écoles ainsi que le maintien d'une certaine normalité dans le déroulement des activités scolaires.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Jean-François Roberge

Québec
1035, rue De La Chevrotière, 16^{e} étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 644-0664
Télécopieur : 418 643-2640
ministre@education.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 9^{e} étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
Téléphone : 514 873-4792
Télécopieur : 514 873-1082